



L'évolution de la flore des prairies conduites en pâturage cellulaire

Comparée au mode de pâturage répondant aux règles strictes du pâturage tournant, la flore des prairies conduites en pâturage cellulaire évolue de la même façon.



Les conditions climatiques et la nature du sol influencent davantage l'évolution de la flore que le mode de pâturage

Entre 2014 et 2019, la flore de quatre prairies (à parts égales de natures permanentes et temporaires) a été observée à la loupe sur le site expérimental du Mourier (87). Au cours de ces cinq années de suivi, des relevés botaniques ont été réalisés. Afin de mesurer les effets du mode de pâturage, chacune d'elles a été séparée en deux, la première étant pâturée en mode cellulaire, la seconde selon les règles strictes du pâturage tournant (voir encadré). Le fait que le dispositif en mode cellulaire autorise le pâturage hivernal contrairement au pâturage tournant n'induit pas de biais. En effet, quatre années de suivi de la flore de 1996 à 2000 sur le même site expérimental avaient montré que le pâturage hivernal n'entraînait pas de modification de la flore par rapport aux parcelles en repos hivernal pendant deux mois.

RÈGLES DE GESTION PÂTURAGE CELLULAIRE

Pâturage toute l'année

Temps de séjour par cellule
1 à 2 jours selon la pousse de l'herbe

Temps de retour
Compris entre 20 et 60 jours selon la saison

RÈGLES DE GESTION PÂTURAGE TOURNANT

Repos hivernal des prairies
60 jours minimum

Temps de séjour par parcelle
7 jours maximum

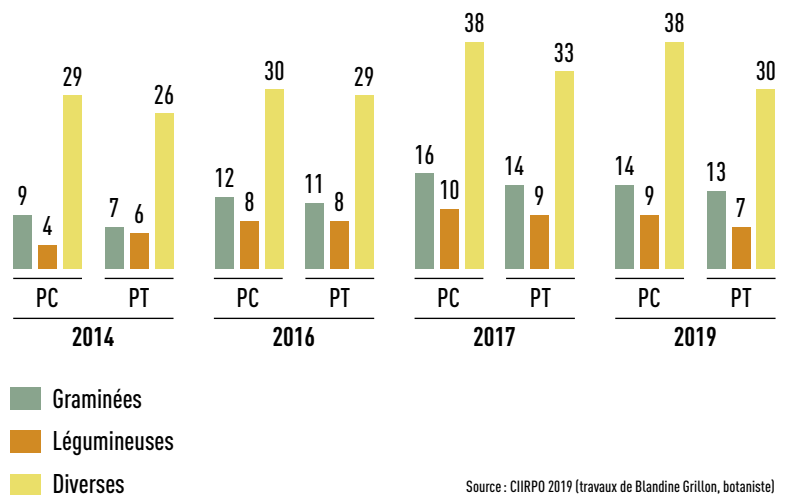
Mise à l'herbe
Lorsque le cumul de températures atteint 300 °C,
pas de pâturage en dessous de 4 cm

Temps de retour
21 jours minimum

La même dégradation du couvert végétal

Que les parcelles soient conduites en pâturage cellulaire ou tournant, le nombre d'espèces végétales augmente au fil des années (graphe 1). La composition floristique des parcelles conduites en cellulaire s'enrichit d'un plus grand nombre d'espèces que celles en pâturage tournant, mais il s'agit essentiellement d'adventices. L'apparition de mauvaises herbes est liée à la dégradation du couvert, conséquence des sécheresses estivales.

GRAPHE 1 - UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ESPÈCES LIÉE AUX ADVENTICES



19%

DE LÉGUMINEUSES

C'est la proportion moyenne mesurée au cours des 5 années de suivi pour les deux modes de pâturage.

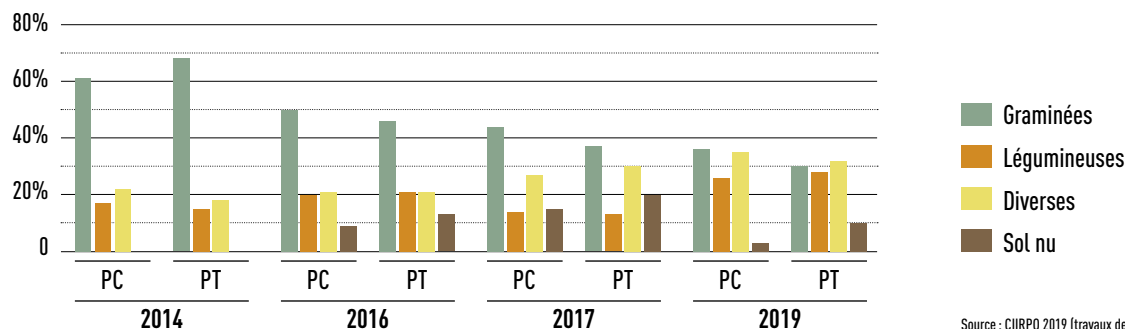
Les mêmes proportions de graminées et légumineuses

Les modes de pâturage comparés n'influencent pas les proportions des trois grandes familles de plantes. Entre 2014 et 2019, les graminées régressent, les diverses augmentent, les légumineuses ainsi que les zones de sol nu fluctuent en pâturage cellulaire comme en pâturage tournant (graphe 2). Ainsi, les légumineuses montrent une évolution identique avec la même régression notée en 2017 et le même regain en 2019. Les graminées régressent plus vite en pâturage tournant, puis évoluent de la même manière dans les deux modes de pâturage.



La seule influence du type de pâturage sur la végétation mise en évidence est l'impact des déjections et du piétinement des animaux sur les espèces à rosette. Par exemple le Pissenlit est plus abondant en mode cellulaire qu'en mode tournant.

GRAPHE 2 - LA MÊME ÉVOLUTION DES PROPORTIONS DE GRAMINÉES/LÉGUMINEUSES/DIVERSES DANS LES DEUX MODES DE PÂTURAGE



Source : CIIRPO 2019 (travaux de Blandine Grillon, botaniste)

Une végétation plus stable en pâturage cellulaire

La nature des espèces dominantes fluctue de façon différente selon le mode de pâturage entre 2014 et 2019 :

- en pâturage cellulaire, la végétation semble plus stable. Trois espèces se maintiennent : Dactyle, Ray-grass, Trèfle blanc. Les diverses s'imposent comme espèces dominantes en 2019 (35 % de la végétation) avec le Plantain lancéolé et surtout le Pissenlit.
- en pâturage tournant, la végétation s'est davantage différenciée. Aucune espèce ne maintient son statut de dominante tout au long du suivi même si le Dactyle, le Ray-grass et le Trèfle blanc font fréquemment partie des dominantes. En 2019, le Pissenlit s'impose ainsi que le Trèfle douteux.

→ EN RÉSUMÉ

Pâturage cellulaire ou tournant :

- La même évolution des proportions de graminées et de légumineuses,
- Un enrichissement du nombre d'espèces essentiellement lié aux adventices dans les deux modes de pâturage,
- Une végétation qui semble plus stable en pâturage cellulaire.

Plus d'infos sur www.inn-ovin.fr et www.idele.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Laurence Sagot et Denis Gautier : CIIRPO / Institut de l'Élevage
Tél. : 06 45 32 24 87 ou laurence.sagot@idele.fr
- Sites internet : www.inn-ovin.fr / www.idele.fr

10/2019

Document réalisé avec le soutien financier de :

